

Communiqué de presse



Paris, le 22 juin 2023

Nîmes Métropole associe innovation et performance en confiant à SUEZ le nouveau service de collecte des déchets ménagers et de tri sélectif pour la ville de Nîmes

Nîmes Métropole et SUEZ annoncent le lancement du nouveau contrat de collecte des déchets ménagers et de tri sélectif de la ville de Nîmes. Ce contrat, d'une durée de 6 ans et d'un montant de 10,1 millions d'euros par an, intègre des objectifs de performance : ils visent à réduire le volume de déchets orientés vers la valorisation énergétique et à améliorer le tri à la source, grâce à une politique de prévention et de sensibilisation innovante et ambitieuse.

Alors que chaque Français produit 582 kg de déchets chaque année en moyenne, la réduction des déchets constitue un enjeu environnemental majeur pour les collectivités. D'ici 2030, les déchets ménagers devront être réduits de 15% par habitant et de 5% pour les déchets liés à une activité économique. Il s'agit également d'une préoccupation importante pour les Gardois puisque 89% d'entre eux déclarent faire attention à réduire et limiter leur production de déchets¹.

Le nouveau service de collecte intègre deux objectifs :

- La baisse de 15 % du volume des ordures ménagères
- L'augmentation de 21% de la collecte sélective des emballages ménagers recyclables

Pour atteindre ces résultats, SUEZ met en place un plan d'actions ciblé, qui vise à :

- **Extraire les biodéchets** des ordures ménagères, à travers l'installation de composteurs collectifs dans les écoles nîmoises et en pied d'immeubles ainsi que des actions de sensibilisation et de formation pour favoriser le compostage à la maison.
- **Améliorer le tri des emballages recyclables** grâce à des actions de sensibilisation ciblées.
- **Sensibiliser tous les publics de la ville de Nîmes** via une communication aussi bien digitale que de proximité par :
 - Le déploiement de l'application digitale « Mon Service Déchets » pour faciliter l'accès aux informations liées à la gestion des déchets et apporter des conseils pour trier et réduire les déchets.
 - L'implantation en centre-ville d'un espace d'accueil et d'information pour accompagner les usagers sur les nouvelles règles de collecte, l'adoption des gestes de tri, la découverte de leur service déchets.
 - Des opérations de sensibilisation menées auprès des habitants résidents ou de passage lors des événements culturels et sportifs nîmois.
- **Améliorer le service en continu** : Des outils embarqués dans les véhicules permettent aux équipes de collecte de capter des données liées aux volumes collectés et à leur géolocalisation. Analysées au sein d'un centre de pilotage, ces données facilitent le suivi de l'évolution du tri et des volumes des déchets produits sur le territoire. Associées aux informations remontées par les usagers, elles permettent d'adapter les actions de prévention et de sensibilisation secteur par secteur.

¹ Baromètre Les Français et la réduction des déchets SUEZ-Odoxa 2022.

Enfin, pour favoriser la mobilité douce et réduire l'impact environnemental du service de collecte, les véhicules dédiés à ce contrat fonctionneront en carburants alternatifs : véhicules électriques, véhicules fonctionnant avec un carburant à base d'huiles alimentaires recyclées et vélos cargos.

« Ce nouveau marché est une véritable opportunité pour Nîmes Métropole de moderniser le service rendu aux usagers et de répondre aux enjeux environnementaux » rappelle Franck Proust, président de Nîmes Métropole. « Une ambition affirmée par l'agglomération, conjuguer innovation et accompagnement des usagers notamment avec le déploiement de l'application Mon Service Déchets. Un outil qui rapproche le service des administrés, en facilitant l'accès aux informations et aux différentes démarches. Avec ce nouveau marché, nous avons réaffirmé nos objectifs : réduire les déchets à la source, optimiser la collecte, renforcer les outils de prévention et sensibiliser aux gestes de tri », précise Bernard Angelras, vice-président délégué à l'environnement, à la collecte et au traitement des déchets.

David Lamy, directeur général Recyclage et Valorisation France de SUEZ : « Nîmes Métropole fait le choix d'un nouveau modèle de gestion des déchets qui allie innovation et performance. Ce nouveau modèle permettra de réduire les déchets produits sur le territoire de la ville de Nîmes et d'inciter les usagers, résidents et touristes, à adopter de nouveaux gestes pour améliorer l'environnement et la qualité de vie dans la capitale du Gard. Aux côtés de collectivités pionnières, SUEZ participe à la création de modèles contractuels innovants pour accompagner les collectivités dans leur transition écologique en y associant les usagers du territoire. »

Contacts :

Nîmes Métropole

Sabine TORRES

Direction de la Communication

+ 33 6 81 41 52 34 / sabine.torres@nimes-metropole.fr

nimes-metropole.fr

SUEZ Media

Colette GENIN

+ 33 6 32 18 39 54

suez.media@suez.com

A propos de Nîmes Métropole

Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole

Créée en 2002, la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole – présidée par Franck Proust –, réunit 39 communes représentées par 104 élus communautaires, dont l'action, au travers de différentes compétences, est désormais inscrite dans le quotidien des quelque 260.000 habitants et 27.000 entreprises qu'elle abrite. 39 communes réunies autour d'un projet de territoire commun dont l'objectif est de relever le défi d'un développement économique et durable cohérent. Déjà labellisée « Territoire engagé pour la nature », l'écométropole de Nîmes a lancé en 2021 son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), son Projet alimentaire territorial (PAT), et engagé un processus de labellisation « Territoire engagé pour la transition écologique » (ex-label Cit'ergie), destiné à accompagner les politiques ambitieuses de transition énergétique. Son ambition ? Mettre en place des infrastructures, des équipements et des actions permettant d'offrir aux usagers – particuliers comme professionnels –, une qualité optimale de service public respectueuse de notre cadre de vie et de ces paysages qui nous sont si chers. Protection contre les inondations, énergies renouvelables, préservation de la biodiversité, mobilités décarbonées, gestion des biodéchets, solidarité et services aux usagers... Elus, agents et partenaires de Nîmes Métropole s'engagent ensemble et agissent au quotidien pour protéger ce territoire et participer à son développement et à son rayonnement durable. Forte de tous ces projets engagés, l'écométropole de Nîmes a donc choisi de revoir le fonctionnement du marché de collecte et, plus généralement des performances attendues des prestataires en charge des déchets, afin d'accroître la performance globale de son service public au service de la transition écologique.

A propos de SUEZ

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions innovantes et résilientes. Présent dans 40 pays avec 40 000 collaborateurs, le Groupe permet également à ses clients de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers. En 2022, SUEZ a fourni de l'eau potable à 68 millions de personnes dans le monde et des services d'assainissement à plus de 37 millions de personnes. Le Groupe a produit 3,7 TWh d'énergie à partir des déchets et eaux usées et a évité l'émission de 4 millions de tonnes de CO2. En 2022, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 8,8 milliards d'euros. Pour en savoir plus : www.suez.com / Twitter @suez*

*sur base retraitée de 12 mois.

SUEZ, Société Anonyme au capital social de 63.757.000 euros. Siège social : 16 place de l'Iris (Tour CB21) - 92040 Courbevoie, France, immatriculée sous le numéro 901 644 989 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR60901644989